

AFFAIRE N° 12. - Acquisition d'une parcelle de terrain de 360 m², appartenant à Madame CHASSEIGNE Roxane.

LA SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'une parcelle de terrain de 360 m², cadastrée AT 381, appartenant à Madame CHASSEIGNE Roxane.

Ce terrain hypothéqué par l'emprise du futur boulevard de ceinture Sud prévu au Plan d'Urbanisme Directeur de Saint-Denis a fait l'objet d'une proposition de vente pour le prix de 2 000 000 de Frs CFA.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de cet immeuble pour la somme de DEUX MILLIONS de Frs CFA, conforme à l'évaluation des Domaines.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales pour l'achat de terrains.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Lu
Saint-Jerri, le 17 Mars 1994
Loue B. Ruffet
Le Secrétaire Général
signé: S. Ballet
Pour copie certifiée conforme
à l'Intérieur des Affaires Financières
M. Rosier